

BARÈME DES HONORAIRES TRANSACTIONS au 1^{er} JANVIER 2019

Charge Vendeur ; Locaux à usage d'habitation, commercial et professionnel

Prix de vente	Honoraires T.T.C (TVA 20% incluses)
Inférieur à 49.900€	Forfait de 5.000€
De 50.000€ à 99.900€	9,5%
De 100.000€ à 199.900€	9%
De 200.000€ à 299.900€	8,5%
De 300.000 à 399.900€	8%
+ de 399.900€	7,5%
Locaux commerciaux et professionnels, terrains	12%

Dossier d'évaluation d'un bien : 250 € T.T.C

BARÈME DES HONORAIRES LOCATIONS – Conforme Loi ALUR

Locaux à usage d'habitation, commercial et professionnel

Honoraires de location :	à la charge du locataire :	à la charge du bailleur :
Maison ou appartement :		
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail :	8.00€ T.T.C / m2	8.00€ T.T.C / m2
État des lieux :	3.00€ T.T.C / m2	3.00€ T.T.C / m2
Locaux professionnels, commerciaux :	15% du loyer annuel perçu H.T	15% du loyer annuel perçu H.T

BARÈME DES HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

Locaux à usage d'habitation, commercial et professionnel

(Tarifs dégressifs en fonction du cumul des loyers mensuels par bailleur quel que soit le nombre de logement géré suivant barème partenaire LOCAGESTION)

Honoraires prélevés mensuellement sur le montant quittancé ou perçu : (hors assurance loyers impayés)	Loyers mensuels < à 1500€ = 6% ht soit 7,20% ttc Loyers mensuels entre 1500€ et 2000 € = 5% ht soit 6% t.t.c Loyers mensuels > à 2000 € = 4% ht soit 4,80% ttc
Assurances loyers impayés :	3% T.T.C.